

INTERVENTION PLANIFIEE 1268
N/REF : 1/06/2024 51H52 C:001038 I:00728
V/REF : CAC-T102400040

CLINIQUE MUTUALISTE La Sagesse
Comptabilité : Mr Le Mentec
4, PLACE ST GUENOLE
CS 44345
35043 RENNES CEDEX

IMMEUBLE : CLINIQUE LA SAGESSE
4, PLACE ST GUENOLE
.
35000 RENNES

Rennes, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : STATIONS REL/RES./BAC A GRAISSE - CONTACTER VOSSIER TEL 06 85893385
MOTIF : Intervention bimestrielle
Donneur d'ordre : M. C. VOSSIER

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage et curage de fosse par procédé hydraulique.

ENTRETIEN DU 21/06

CUISINES :

- 1 BAC A GRAISSES 2 M3 ET 1 RESEAU EAUX USEES
((PAS AVANT 15H - COMBINAISON BLANCHE)
6 FOIS/AN

VIDE SANITAIRE BATIMENT :

- 1 STATION DE RELEVAGE EAUX USEES 1M3
- 1 STATION DE RELEVAGE EAUX PLUVIALES 1M3
(2 OPERATEURS)
(1 RACCORD ASPI FIXE EXTÉRIEUR PRES BUREAU OUEST FACILITIES)
(1 RACCORD ASPI FIXE DANS VIDE-SANITAIRE = 4 TUYAUX ASPI)
6 FOIS/AN

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 24/06/24 a 11H07 M. C. VOSSIER (COPIE BDC)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule spécialisé équipé d'une pompe haute pression 200 l/mn de 0 a 200 bars, d'une cuve compartimentée de 6 M3, d'une pompe a vide 1500 M3/heure, d'un bras d'aspiration télécommandé.
Aspiration du contenu de(s) fosse(s) (si nécessaire).
Curage par procédé hydraulique a haute pression des parois de(s) fosse(s).
Nettoyage de la fosse. Aspiration des boues.
Nettoyage du chantier en fin d'intervention (si nécessaire).

Transport en décharge du contenu de(s) fosse(s) et des boues (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Bac a graisse + Rés.cuisines	1	101,04	101,04
1,00	Entretien 2 Stations rél./Rés.Eu/Ep	1	194,21	194,21
2,00	M3 Graisses Traités en Centre Agréé	1	40,00	80,00
2,00	M3 Eaux Usées Traités en Centre Agréé	1	15,50	31,00
TOTAL H.T.				406,25
T.V.A. a 20,00%				81,25
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>487,50</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.